## **ECOLE DE CONDUITE MARIE STUART**



## Évaluation de départ

## Procédure d'évaluation

Ce test permet de quantifier le nombre d'heures de formation à la conduite automobile.

Il n'impose pas un nombre d'heures, c'est un prévisionnel.

Il pourra être revu à la baisse, par l'implication de l'élève dans la formation, ainsi que par la fréquence des heures.

Cette évaluation permettra, en concertation avec l'école de conduite, d'organiser un calendrier de formation. Elle se décompose en 8 rubriques :

- · La première concerne : des renseignements d'ordre général sur l'élève
- · La seconde, son expérience de la conduite
- · La troisième, sa connaissance du véhicule
- La quatrième, ses attitudes à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité
- · La cinquième, ses habiletés
- · La sixième, sa compréhension et sa mémoire
- · La septième, sa perception
- · La huitième, son émotivité

L'évaluation vise à la production d'un résultat codifié à 3 niveaux de performance (faible, satisfaisant, bon) conduisant à 3 tranches de propositions de volumes horaires.

Ce test durera environ 45 minutes.

## Détail des compétences évaluées

Domaine des : Questions/exercices	Critères évalués
1. RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GÉNÉRAL	Sur la base d'un questionnaire et d'un échange avec le formateur : Identité, âge, résidence, niveau scolaire, profession, nationalité, acuité visuelle, correction de la vision, visite médicale, incompatibilités déclarées.
	Ces critères n'entraînent pas de chiffrage, mais permettent de donner des orientations au formateur sur les difficultés éventuelles de compréhension de la langue française ainsi qu'éventuellement de dépister des déficiences sensorielles ou motrices et de proposer une visite médicale ou de suggérer un simple appareillage de la vue par exemple.

Domaine des : Questions/exercices	Critères évalués
2. EXPÉRIENCE DE LA CONDUITE	Sur la base d'un questionnaire : Pesmis pomédés Véhicules conduits Zone d'évolution à bord du véhicule Temps de pratique en conduite Conteste d'accompagnement ou pratique autonome.
3. CONNAISSANCES THÉORIQUES SUR LE VÉHICULE	Capacité à répondre à un gont à 3 propositions sur une série de 12 questions déclinées en 4 thèmes inchniques : Direction-Bolte de vitesse - embrayage - Freinage.
4. ATTITUDES À L'ÉGARD DE LA SÉCURITÉ ATTITUDES À L'ÉGARD DE L'APPRENTISSAGE	Sur la base d'un entretien, hiérarchisation des attitudes à l'égard de la sécurité : limitation aux aspects techniques et réglementaires de la conduite versus adaptation au contexte et partage de l'esquice routier.  Sur la base d'un entretien, repérage de la motivation à l'apprentissage de la conduite : par choix et motivation interne versus routivation externe et nécessité.
5. HABILETÉS (COORDINATION ET SYNCHRONISATION DES GESTES)	Hois circulation:  - testallation sur la moto en autonomie à l'initiative du formateur.  - 5 réalisations de « départ arrêt » sur terrain plat à la suite d'une démonstration commentée du formateur.  - Equilibre : après explications sur le fait que le regard précède la trajectoire et l'action sur le volant, l'élève exécute un stalom non manérialisé en autonomie au calenti.
6. COMPRÉHENSION ET MÉMORISATION	Compréhension :  Nécessité d'avoir recours à des explications ou démonstrations supplémentaires durant les exercices concernant les habiletés.  Mémorisation :  Capacité à citer dans l'ontre les 5 opérations nécessaires pour démanter et s'arrêses.
7. PERCEPTION	Compétences évaluées : sens de la trajectoire ; capacité d'observation de l'environnement, sens de l'orientation et direction du regard.
8. ÉMOTIVITÉ	Les réactions émotives sont évaluées durant toute la durée de l'évaluation. Elles concernent les réactions générales (paroles et gestes divers) ; es les crispations gestuelles.



